

Qualité au sein de l'association cantonale grâce à la formation, à l'encadrement et au programme



Pour des raisons de simplicité, la forme féminine est utilisée dans ce document, pour autant que celle-ci existe. Les deux genres sont toutefois toujours évoqués.

Qualité à l'aide de la formation

Nous mettons à disposition des cours de formation pour tous les responsables actifs au sein des Groupes ainsi qu'au niveau cantonal. Nous faisons de la publicité pour ces cours de formation.

- La structure, les conditions cadres et le contenu des cours préparatoires que nous organisons correspondent au modèle de formation.
- Le contenu et les conditions cadres des Cours de base, Cours RU et Cours d'introduction à la méthodologie des branches que nous organisons correspondent au modèle de formation.
- En collaboration avec d'autres AC, nous offrons à nos responsables tous les cours cantonaux prévus dans le modèle de formation.
- Avant de procéder à leur planification annuelle, nos RG et coaches reçoivent du matériel d'information au sujet de l'offre des cours cantonaux et fédéraux à disposition.
- Nous faisons de la promotion ciblée pour notre offre de cours lors de nos événements cantonaux.
- Dans le but d'encourager leur progression personnelle, nous motivons régulièrement les responsables expérimentés actifs au sein de nos Groupes et au niveau cantonal à participer aux Cours RG et aux cours fédéraux (en particulier aux Cours Panorama, Coach, Top, Spectre et Gilwell).

Nos cours préparatoires sont bien encadrés.

- Chacun de nos cours préparatoires dispose d'un coach qui connaît les contenus du cours tels que définis dans le modèle de formation.
- Tous nos cours préparatoires bénéficient d'un coach disposant d'expérience dans le domaine de la formation.
- Une convention d'encadrement est fixée entre la coach et la maîtrise de cours avant le début de la planification de chacun de nos cours préparatoires.
- Tous les coaches de nos cours préparatoires apportent activement leur soutien à la maîtrise de cours, autant au niveau du contenu qu'au niveau de la manière dont les contenus sont transmis.
- Les maîtrises de cours et les coaches de nos cours préparatoires disposent de documents cantonaux destinés à la planification et à l'encadrement des cours. Ces documents décrivent aussi les contenus de cours et points-forts cantonaux.

Nos cours OFAS sont bien encadrés.

- Chacun de nos cours OFAS dispose d'une C&F qui dispose elle-même d'expérience en tant que responsable de cours dans le cours encadré.
- Une convention d'encadrement est élaborée au début de la planification de chacun de nos cours OFAS entre la C&F et la maîtrise de cours. La C&F fait part de ses attentes à la maîtrise de cours et aborde les aspects exigeants de la planification et de la réalisation du cours.
- Les C&F de nos cours OFAS évaluent le cours en utilisant les points définis sur le formulaire « autorisation de cours » ainsi qu'à l'aide des check-lists (pour autant qu'il en existe une pour le cours en question).
- De la documentation relative aux contenus de cours et points-forts de notre AC sont à disposition de nos maîtrises de cours OFAS.

Nous garantissons la continuité de l'offre de nos cours à l'aide d'une planification à long terme de la relève des maîtrises de cours et des personnes responsables de l'encadrement des cours.

- Nous avons défini des mesures concrètes permettant de disposer de suffisamment de responsables de cours, d'experts, de C&F et de coaches sur le long terme (sur une à deux ans). Nous appliquons ces mesures constamment.
- Les responsables disposant d'une expérience de formateur sont répartis entre nos maîtrises de cours de manière équilibrée.
- Nos maîtrises de cours disposent d'informations au sujet des responsables provenant des Groupes et du niveau cantonal qui seraient en mesure de s'engager dans un cours.
- Nos maîtrises de cours font l'effort d'incorporer à leur équipe des responsables qui n'ont encore jamais été engagés en tant que formateurs et qui se prêtent à cette fonction ou qui ont été recommandés pour cela.
- Dans le cadre de la planification, réalisation et évaluation des cours, les maîtrises de cours veillent à la progression personnelle de chacun de leurs membres.

Nos cours et notre offre de cours sont continuellement développés.

- Nous donnons la possibilité à nos maîtrises de cours et à nos conseillers de nous donner leur avis sur la manière dont nos cours et notre offre de cours pourraient être développés.
- De manière à développer nos cours, nous évaluons régulièrement avec les RG, coaches et participants des cours, dans quelle mesure les contenus de cours transmis ont pu être mis en pratique dans le quotidien scout.
- Une rencontre annuelle est organisée et permet aux maîtrises de cours et conseillers de nos cours d'avoir des échanges.
- Nous informons régulièrement les maîtrises et conseillers de nos cours au sujet des nouveautés.

Qualité à l'aide de l'encadrement

Tous nos Groupes disposent d'une coach et chacune de nos coaches n'encadre qu'un seul Groupe.

- Tous nos Groupes sont encadrés par une coach disposant de la reconnaissance nécessaire du MSdS et de J+S.
- De manière à ce que nos Groupes puissent bénéficier d'un encadrement étendu et de proximité, nous garantissons que chacune de nos coaches n'encadre qu'un seul Groupe ou nous essayons d'atteindre cet objectif.
- Nos Groupes et nos coaches sont satisfaits de la répartition des coaches dans les Groupes.
- Nos coaches encadrent le Groupe qui leur est attribué durant plusieurs années.
- Un contrôle adéquat et une planification de la relève permettent de garantir que l'encadrement de nos groupes fonctionne correctement.

L'encadrement durant toute l'année est garanti pour tous nos Groupes et nous avons institutionnalisé cette pratique.

- Nos Groupes et nos coaches disposent de documents cantonaux leur permettant de conclure une convention d'encadrement.
- Un contrôle adéquat permet d'assurer au sein de notre AC qu'une convention d'encadrement soit conclue entre le Groupe et la coach au début de chaque relation d'encadrement.
- Nos coaches sont informés concernant les changements, nouveautés et points-forts du MSdS et de l'AC. Ils s'engagent pour leur mise en œuvre dans les Groupes qu'ils encadrent.
- Notre programme annuel contient un événement permettant à nos coaches d'échanger au sujet de leur expérience dans l'encadrement durant toute l'année ainsi que d'élargir leurs compétences dans ce domaine.

Tous les camps (à partir de 2 nuits) de nos Groupes sont encadrés par la coach et par la RG, qu'il s'agisse de camps annoncés J+S ou non.

- Nous communiquons le fait que nous souhaitons que tous les camps soient encadrés par la coach et par la RG et nous vérifions que cela soit fait dans la pratique.
- Nos coaches sont informés des modifications et nouveautés du MSdS et de J+S au sujet des camps (conditions cadres, consignes de sécurité, etc.).

Tous les rôles d'encadrement au niveau du Groupe définis au sein de notre AC disposent d'une personne de contact au niveau cantonal.

- Nous disposons d'un concept d'encadrement cantonal qui définit de quels rôles d'encadrement nous disposons au sein de l'AC et quelles tâches sont assumées par ceux-ci.
- Les personnes de contact définies au niveau de notre association cantonale entretiennent un contact adéquat avec les personnes responsables de l'encadrement au niveau des Groupes.
- Les personnes de contact définies au niveau de notre association cantonale prennent la responsabilité de mettre en lien les personnes disposant de la même fonction d'encadrement (dimension d'entraide).
- Nos Groupes sont encouragés à vivre tous les rôles d'encadrement définis et du soutien est à leur disposition pour l'introduction des différents rôles d'encadrement.

Notre AC a une responsable de l'encadrement qui est en contact avec le niveau fédéral et les postes correspondants au sein de l'AC.

- Notre responsable de l'encadrement est chargée du domaine de l'encadrement et participe à la conférence annuelle de l'encadrement du MSdS.

- Notre responsable de l'encadrement assure que le réseau d'encadrement dans les Groupes soit mis en œuvre et vécu selon le modèle d'encadrement et selon le concept d'encadrement cantonal.
- Notre responsable de l'encadrement est en réseau avec les autres postes au sein de l'AC, en particulier avec les responsables du programme et de la formation.
- Notre responsable de l'encadrement assure l'offre de formation continue pour les coaches.
- Notre responsable de l'encadrement a suivi un Cours de coach et dispose d'expérience dans l'encadrement d'un Groupe.

Qualité à l'aide du programme

Notre programme est adapté aux différentes branches.

- Les événements que nous proposons (week-ends cantonaux, camps, etc.) sont adaptés aux différentes branches.
- Les responsables de nos Groupes ont la possibilité d'avoir des échanges en-dehors des cours de formation au sujet de leur branche respective (fondements, méthodologie, etc.) et d'élargir leurs compétences dans ce domaine.

Nous informons et soutenons nos Groupes si nécessaire au sujet des thématiques spécifiques au programme.

- Les responsables de nos Groupes ont la possibilité d'avoir des échanges en-dehors des cours de formation sur la manière dont leurs participants peuvent acquérir des compétences et un savoir-faire liés à des activités considérées dans notre société comme typiques du sexe opposé.
- Les responsables de nos Groupes ont la possibilité d'avoir des échanges en-dehors des cours de formation au sujet de l'ouverture interculturelle et d'élargir leurs compétences dans ce domaine.
- Les responsables de nos Groupes ont la possibilité d'avoir des échanges en-dehors des cours de formation au sujet de l'encouragement, adapté à la branche, du bien-être psychique, physique et social de leurs participants et d'élargir leurs compétences dans ce domaine.
- Les responsables de nos Groupes ont la possibilité d'avoir des échanges en-dehors des cours de formation au sujet de leur responsabilité au niveau de la prévention contre les stupéfiants et contre la violence ainsi qu'au niveau de la prévention contre les abus sexuels, et d'approfondir leurs compétences dans ce domaine.

L'ensemble des responsables au niveau cantonal s'engage pour la mise en œuvre du Profil du scoutisme dans nos Groupes.

- Tous les responsables du niveau cantonal sont conscients des défis actuels au niveau de la mise en œuvre du Profil du scoutisme au sein de l'association cantonale.
- Tous les responsables du niveau cantonal savent où les Groupes nécessitent le plus de soutien au niveau de la mise en œuvre du Profil du scoutisme.
- Tous les responsables du niveau cantonal offrent du soutien à nos Groupes pour la mise en œuvre du Profil du scoutisme.
- Tous les responsables du niveau cantonal communiquent en utilisant la terminologie du Profil du scoutisme.

Nous disposons de responsables pour toutes les branches, pour les SMT et pour les thématiques de la prévention et de l'ouverture interculturelle. Ceux-ci sont en contact avec le niveau fédéral et avec les postes correspondants au sein de l'AC.

- Nous disposons de responsables spécialistes dans leur domaine au niveau cantonal pour toutes les branches, les SMT ainsi que pour les thématiques de la prévention et de l'ouverture interculturelle.
- Nos responsables du niveau cantonal connaissent leur personne de contact au sein de la commission du programme du MSdS.
- Nos responsables du niveau cantonal utilisent les plateformes du MSdS (souper du programme, conférence du programme, etc.) pour garantir les échanges intercantonaux.
- Nos responsables du niveau cantonal offrent leur soutien aux responsables de nos Groupes en cas de questions ou de problèmes liés à leur domaine spécialisé.
- Nos responsables du niveau cantonal soutiennent nos maîtrises de cours et personnes chargées de l'encadrement en cas de questions ou de problèmes liés à leur domaine spécialisé.